



LE JOURNAL NUMÉRIQUE DE LA LIGUE
AU SERVICE DES CLUBS

LA LIGUE
et vous !

N°21

SOMMAIRE

Page 2 :

Assemblée Générale

Page 3 :

CDF Féminine

Page 4 :

Coupe Nike Féminine U18

Page 5 :

Coupe Gambardella

Page 6 :

Ouverture DF Promo 2

Page 7 :

Appel à candidature

Page 8 :

Assistance Juridique

Pages 9 & 10 :

Procès-Verbaux

Page 11 :

Nous Joindre



Assemblée Générale

Le samedi 20 décembre 2025 à 9h30
(Emargement à partir de 8h00)

Au Méridien Paris Arc de Triomphe

- anciennement dénommé Méridien Étoile

81 boulevard Gouvion Saint-Cyr - 75017 PARIS

L'ordre du jour et les documents s'y rapportant ont été envoyés aux membres de l'Assemblée Générale (à savoir les clubs actifs au cours des saisons 2024-2025 et 2025-2026) sur leur adresse de messagerie officielle (@lpiff.fr) le 04.12.2025.

Informations pratiques :

- En cas d'empêchement, le Président du club peut se faire représenter par un licencié de son club ou par un licencié d'un autre club du District auquel son club est rattaché, dans le respect des dispositions statutaires rappelées au verso du modèle de pouvoir joint à la convocation.

Rappel : conformément aux dispositions de l'article 12.5 des Statuts de la Ligue, les associations affiliées sont tenues d'être représentées à l'Assemblée Générale sous peine d'amende.

- La mise à jour dans Footclubs de la composition du Bureau étant du ressort du club, **il sera tenu compte des seules informations figurant dans ledit logiciel pour apprécier la qualité du représentant du club** (à titre d'exemple, si le dirigeant présent le jour de l'Assemblée n'est pas identifié en qualité de Président dans le logiciel fédéral alors il devra obligatoirement être muni d'un pouvoir de ce dernier pour représenter le club et prendre part aux votes).

Nous vous invitons donc à vérifier les informations figurant dans Footclubs, et, le cas échéant, à les mettre à jour.

- Quelle que soit sa qualité (Président, Secrétaire, Dirigeant, etc.), **le représentant du club doit obligatoirement être muni de sa pièce d'identité ou de sa licence.**

- Le représentant du club ne doit pas se trouver en état de suspension quel que soit le quantum de cette suspension ou la nature des faits ayant conduit à son prononcé (cf. article 12.1 des Statuts de la Ligue modifié par suite de la décision de l'Assemblée Générale de la F.F.F. du 16.12.2023, portée à la connaissance de l'Assemblée Générale de la Ligue le 18.01.2025).

A titre d'exemple, le licencié suspendu pour 1 match ferme à la suite d'un agissement répréhensible commis lors d'une rencontre officielle, ne pourra pas représenter son club s'il n'a pas purgé cette suspension au jour de l'Assemblée avec l'équipe concernée par ladite rencontre.





CDF Féminine

Le 2ème tour fédéral de la Coupe de France Féminine a lieu ce week-end. Trois équipes franciliennes sont en lice et tenteront de se qualifier pour les 16èmes de finale.



**COUPE DE FRANCE
FÉMININE**

**2ÈME TOUR
FÉDÉRAL**

**13-14
DÉCEMBRE**

| | | |
|---------------------------|----|----------------------------|
| VILLENEUVE D'ASCQ FF (R1) | VS | AAS SARCELLES (D3F) |
| RED STAR FC (R2) | VS | STADE RENNAIS FC (R1) |
| EPPF (R1) | VS | LOSC LILLE (SECONDE LIGUE) |

25-26

la Coupe de toutes les Passions

Les équipes d'Arkema Première Ligue (PSG, PFC et FC Fleury 91) rentreront en lice au prochain tour.



Coupe Nike Féminine U18

Le tirage des 32èmes de finale de la Coupe Nike Féminine U18 a eu lieu
le jeudi 27 novembre dernier au siège de la FFF.

**2025
2026**





**COUPE NIKE
FÉMININE U18**

**32ÈMES
DE FINALE**

13-14 DÉCEMBRE

| | | |
|-----------------------------|----|-------------------------|
| PARIS SO COEUR (R1) | VS | FC RUEIL MALMAISON (R1) |
| VGA SAINT-MAUR (R1) | VS | AJ AUXERRE (R1) |
| US TORCY PVM (R1) | VS | RC LENS (R1) |
| AAS SARCELLES (R1) | VS | QUEVILLY RM (U19F NAT) |
| AVT G. CAEN FOOTBALL (R1) | VS | PSG (U19F NAT) |
| USL DUNKERQUE (R1) | VS | PARIS FC (U19F NAT) |
| STADE RENNAIS FC (U19F NAT) | VS | FC FLEURY 91 (U19F NAT) |

PARTENAIRE MAJEUR

Huit équipes d'Île-de-France sont encore en lice dans cette compétition,
deux s'affronteront en 32ème de finale : **Paris So Coeur** et le
FC Rueil-Malmaison.



Coupe Gambardella

Vous trouverez ci-dessous toutes nos équipes qualifiées dans cette compétition. A noter qu'il y'a encore 15 équipes franciliennes engagées sur ce 1^{er} tour fédéral !

|  GAMBARDELLA CRÉDIT AGRICOLE | | <i>ÉDITION 25/26</i> |
|--|----|-------------------------------|
| 1ER TOUR FÉDÉRAL | | 13-14 DÉCEMBRE |
| SA LE QUESNOY (D1) | VS | CS VILLETANEUSE (R3) |
| UMS PONTAULT COMBAULT (D2) | VS | US CHANTILLY (R1) |
| ASL ROBERTSAU (R2) | VS | FC MELUN (R2) |
| FC VERSAILLES 78 (R1) | VS | QUEVILLY RM (U19 NAT) |
| FLAMBOYANTS DE VILLEPINTE (D1) | VS | APM METZ FC (R1) |
| JARVILLE JF (R1) | VS | BRUNOY FC (R3) |
| FC FLEURY 91 (R1) | VS | SO CHOLET |
| RED STAR FC (R3) | VS | SM CAEN (U19 NAT) |
| US ORLÉANS (U19 NAT) | VS | HOUILLES AC (R2) |
| PSG (U19 NAT) | VS | C CHARTRES FOOTBALL (U19 NAT) |
| US RAON L'ÉTAPE (R1) | VS | PARIS FC (U19 NAT) |
| WAZIERS USM | VS | AAS SARCELLES (U19 NAT) |
| FC DIEPPE (R2) | VS | RACING CF (U19 NAT) |
| MONTFERMEIL FC (U19 NAT) | VS | FC METZ (U19 NAT) |
| ESTAC TROYES (U19 NAT) | VS | FC 93 BOBIGNY (U19 NAT) |



Inscriptions ouvertes

NOUVEAUTÉ ENCADREMENT

PASSEZ UN DF POUR COACHER EN

R1 LPIFF **R2** LPIFF **R3** LPIFF

Les inscriptions sont désormais ouvertes pour la promo 2 des DF Coach Jeunes, Coach Seniors et Responsable École de Foot. À compter de la saison 2026-2027, si vous êtes titulaire d'un DF Coach Jeunes ou Seniors, vous pourrez entraîner au niveau régional dans des championnats jeunes et seniors.

Depuis le 14 novembre, les inscriptions à la promo 2 des DF Coach Jeunes, Coach Seniors et Responsable École de Football sont ouvertes. Vous avez jusqu'au 16 janvier 2026 pour vous inscrire à ces formations.

Pour retrouver toutes les informations relatives
à ces formations, [cliquez ici !](#)





Appel à candidature

Coupes de Paris Crédit Mutuel IDF. Saison 2025/2026

Chaque fin de saison est marquée par les finales des **Coupes de PARIS CREDIT MUTEL I.D.F.** des différentes compétitions régionales.

L'organisation de ces manifestations s'effectue en pleine collaboration entre la Ligue, le club et la Mairie d'accueil.

Les clubs souhaitant accueillir ces évènements sont invités à faire acte de candidature auprès de la Ligue.

Les candidatures sont à adresser au Secrétaire Général.

| Catégories | Nbr de finales | Nbr de terrains nécessaires | Dates |
|-------------------------|----------------|--|---|
| Seniors | 1 | 1 | Mercredi 29 avril 2026 en soirée |
| Foot Entreprise | | Match 1 à 10h Match 2 à 14h | Samedi 02 mai 2026 |
| Seniors Féminine | 1 | 1 | Mercredi 06 mai 2026 en soirée |
| Outre-Mer | 1 | 1 | Jeudi 14 mai 2026 à 15h |
| Seniors Futsal Masculin | | Capacité de la tribune : Au moins 500 places | Semaine du 18 au 22 mai 2026 |
| CDM / Anciens | 2 | 2 | Dimanche 24 mai 2026 |
| Féminines & Jeunes | 8 | 3 | Samedi 30 mai 2026 & Dimanche 31 mai 2026 |
| Seniors Futsal Féminin | | Capacité de la tribune : Au moins 250 places | Semaine du 26 au 29 mai 2026 |



[Cliquez ici](#) pour retrouver tous les critères à remplir pour accueillir les différentes finales !

75 77 78 91
92 93 94 95



Assistance Juridique

Pour les clubs



Le monde du sport est amené à se professionnaliser pour faire face à une judiciarisation croissante dans un contexte réglementaire qui évolue et se complexifie.

Fort de ce constat, la Ligue de Paris a travaillé, pendant plusieurs mois, avec un Cabinet d'avocats expert dans l'industrie du sport et les institutions sportives afin de pouvoir proposer à la fois à ses Districts et à ses clubs un accompagnement dans les problématiques juridiques qu'ils rencontrent au quotidien.

Ainsi, nous vous proposons une permanence juridique mensuel :

« ASSISTANCE CLUB »

Un ou plusieurs avocats du Cabinet seront présents au siège de la Ligue et recevront les Clubs afin de leur apporter une assistance juridique. Les rendez-vous pourront se faire par téléphone ou par voie de visio-conférence.

Les clubs seront reçus sur rendez-vous.



Retrouvez plus d'informations sur notre site internet en cliquant [ici](#) !





Procès-Verbaux



Commission Régionale Prévention

Médiation Éducation



Commission Régionale du Football Entreprise & Critérium



Commission des Statuts et Règlements &
Contrôle des Mutations



Mutations Supplémentaires pour les équipes disputant un
Championnat Régional



Procès-Verbaux



Commission Régionale des Compétitions Jeunes et Séniors
N°27



Commission Régionale Futsal
N°22



Commission Régionale du Football Féminin



Commission Régionale Futsal
N°23



Commission Régionale des Compétitions Jeunes et Séniors
N°28



Nous Joindre

Horaires d'ouvertures du standard téléphonique

01 42 44 12 12

LUN. - VEN.

09h30 - 12h30

13h30 - 17h30

SAM. - DIM.

Permanence Téléphonique

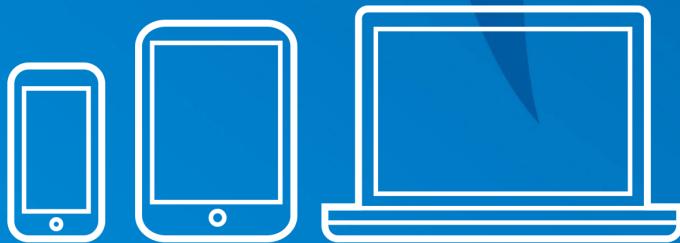


Contacts

| | | |
|-----------------|----------------|------------------------------|
| DA COSTA Sandra | 01 85 90 04 90 | Responsable IR2F |
| DUBOIS Alexia | 01 85 90 03 77 | Département Technique |
| NOGUEIRA Stacy | 01 85 90 04 73 | Chargée de Formation BEF |
| SALISSOU Raïssa | 01 42 44 12 25 | Formation Initiale Arbitrage |

Retrouvez toute l'actualité du
Football Francilien sur les réseaux

paris-idf.ffff.fr



75 77 78 91
92 93 94 95